

Paris, le 25/09/2017

Communiqué de presse

L'AVIS DE LA COUR DES COMPTES

Etre « Sage » n'est pas synonyme d'infailibilité.

Etre compétent en matière de comptes, ne confère aucune légitimité en capacité d'analyse prospective.

Dans une approche purement comptable, la Cour des Comptes a produit une note assassine à l'encontre du réseau pharmaceutique. Elle le réduit à une vulgaire dimension logisticienne, confondant pharmacie et relai-colis. Ce faisant, elle ramène aussi la Sécurité Sociale au rang d'une officine comptable dont la seule fonction serait d'équilibrer recettes et dépenses sans aucune mission de Santé Publique, ni responsabilité sociale. Si tel est son objet, il devient urgent d'en changer la dénomination afin d'éviter de tromper les Français sur son rôle.

En ce qui concerne la pharmacie, les Sages semblent oublier que le réseau est animé par des Professionnels de santé dont la mission ne se limite pas à la dispensation (et non la distribution !), mais couvre des fonctions importantes pour la sécurisation de la Santé Publique, telle que la lutte contre la iatrogénie, l'amélioration de l'observance, l'accompagnement des patients sous traitement chronique au premier rang desquels les personnes âgées qu'ils contribuent à maintenir chez eux plus longtemps, l'animation d'une vraie politique de prévention,...toutes actions qui ne peuvent s'exercer que dans un maillage serré permettant à tous les Français l'accès rapide et simple à des compétences en matière de santé. Les bénéfices de ce travail collectif ne sont jamais, eux comptabilisés. A ce titre, ce rapport est une arnaque intellectuelle.

Le fantasme d'une médecine virtuelle capable de solutionner à moindre coût nombre de pathologies, mais synonyme de déshumanisation, fait oublier un peu vite à des technocrates obnubilés par la seule dimension « dépenses », que la santé n'est pas qu'une question de chiffres, mais qu'elle est avant tout une question d'humanité, donc de proximité, et une question de stratégie, donc de bonne utilisation des ressources.

PHR souligne depuis son origine, soit, depuis plus de 25 ans, que les compétences des pharmaciens d'officine sont ainsi sous employées par notre système de santé. Alors même que la désertification médicale s'accroît et que le nombre de médecins généralistes libéraux diminue, il conviendrait de renforcer le rôle du pharmacien d'officine et les missions qui lui sont accordées.

La densité du réseau n'est pas une charge. C'est au contraire une chance et une richesse pour notre pays au même titre que tout équipement structurel. Sa sous-utilisation n'est pas à mettre au débit de la profession mais à celui de politiques tétanisés devant la responsabilité de redistribuer les missions entre les professionnels de santé.

A ne considérer la santé que sous l'angle d'une vaste équation comptable, on passe à côté des vrais enjeux de long cours. Sur l'autel de l'équilibre des comptes, la France a ainsi totalement négligé d'investir conséquemment et durablement dans la prévention contrairement aux pays Nordiques, au prétexte que face aux dépenses engendrées il est difficile de chiffrer les économies à venir. Ce sont de tels raisonnements de court terme qui font perdre à la France des places dans le classement international de l'OMS.

Il est regrettable qu'à de vrais problèmes, l'optimisation des ressources de santé, les plus éminentes personnalités du pays s'ingénient à apporter les mauvaises réponses.

Contacts presse :

Lucien Bennatan : l.bennatan@groupephr.fr – 01.55.20.93.70

Audrey Danten : a.danten@groupephr.fr – 01.55.20.93.70